

La convocation a été adressée individuellement le 22 février 2019 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 4 mars 2019.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni salle 2<sup>ème</sup> étage à la Mairie d'Aix sur Vienne, sous la vice-présidence de Martine CELAS.

**Présents** : René ARNAUD, Martine CELAS, Christiane GADAUD, Monique LE GOFF, Marie-Claire SELLAS, Annie LABRACHERIE, Gérard BOYER, Jean-Claude BREUIL, Gisèle MOREAU, Jean-Pierre BRUNET, Ginette BUISSON, Raphaëlle VIGNERAS

☞ Mme Martine CELAS procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration et demande si des remarques sont à formuler à propos du compte-rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant formulée celui-ci est adopté.

☞ M. René ARNAUD souhaite la bienvenue à M. Jean-Claude BREUIL, désigné membre du Conseil d'Administration, en qualité de représentant de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie).

M. René ARNAUD précise qu'un poste au sein du Conseil d'Administration reste à pourvoir.

L'association d'insertion Les Jardins de Cocagne ont été sollicité. Une entrevue est programmée vendredi 8 mars prochain.

☞ Mme Sylvie GAYOUT présente aux membres du Conseil d'Administration les bilans d'activité du CCAS :

- Bilan d'activités du service Action Sociale 2018
- Projets pour 2019

☞ Mme Raphaëlle VIGNERAS souligne que le nombre de bénéficiaires du repas et du colis baisse.

☞ Mme Monique LE GOFF précise que 462 personnes ont bénéficiées de cette action en 2019 ; ce qui n'est pas négligeable.

☞ Mme Gisèle MOREAU s'interroge sur la gratuité du repas.

☞ Mme Martine CELAS répond que le repas et les colis sont gratuits.

☞ Mme Dominique DELAGE présente aux membres du Conseil d'Administration les résultats financiers de l'exercice 2018, et aborde les orientations budgétaires pour 2019.

Les membres adoptent à l'unanimité la délibération du débat d'orientation budgétaire (délibération 2019/9).

☞ Mme Sylvie GAYOUT présente les dossiers de demande d'aide :

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
1/04.03.2019 <i>Délibération</i> 2019/10	512	Aide pour impayé EDF 300€	Accord partiel	200€ versés à EDF
2/04.03.2019 <i>Délibération</i> 2019/11	508	Aide au financement d'une expertise psychiatrique 210€	Accord	210€ versés au médecin agréé (Dr MONDOLLOT)
3/04.03.2019 <i>Délibération</i> 2019/12	511	Participation financière à un séjour classe de découverte	Accord	30% de prise en charge du montant du séjour, soit 62.40 € versés à l'école Robert Doisneau
4/04.03.2019 <i>Délibération</i> 2019/13	519	Aide pour dépôt de garantie 300€	Accord partiel	200€ versés à SARL JPM ARNAUD IMMOBILIER
5/04.03.2019 <i>Délibération</i> 2019/14	359	Aide pour impayé de loyer Demande 300 €	Ajourné	Logement occupé par un couple avec l'accueil des enfants de Monsieur. Or les ressources de celui-ci n'apparaissent pas dans le dossier.

### Questions diverses :

☞ Lors du Conseil d'Administration du 28 juin 2018, les membres du Conseil d'Administration avaient adopté le principe de s'engager sur la constitution d'un réseau de bénévoles pour proposer des visites à domicile.

Suite à la réunion du groupe de travail « proposer des visites à domicile » du 14 janvier 2019 en collaboration avec Familles Rurales, une fiche action est présentée aux membres du Conseil d'Administration.

Il est fait le rappel qu'une réunion publique est programmée le 18 mars 2019 en collaboration avec Familles Rurales.

En l'absence de Mme CHATARD, Mme Anne-Sophie LE TULLIER est chargée de l'organisation de cette rencontre.

☞ Mme Martine CELAS indique que les ateliers cuisine animés par les membres du CCAS sont suspendus faute de participants. Une réflexion devra être menée sur la pérennité de ces ateliers.

Des échanges interviennent sur les aides apportées par le C.C.A.S. pour la cantine scolaire.

Mme CELAS souligne qu'il s'agit d'une aide complémentaire, car le budget de la commune dispose de tarifs adaptés en fonction du Quotient Familial.

Mme LE GOFF s'interroge compte tenu du nombre peu élevé de familles bénéficiant de cette aide, de l'opportunité de modifier les seuils.

Mme GAYOUT précise que l'examen d'attribution d'une aide relève de l'initiative de la famille.

De manière concomitante Mme DELAGE précise que la commune travaille actuellement sur les « impayés cantine » et les résultats de ce travail amèneront certainement une nouvelle réflexion sur ce dispositif.

☞ La date du prochain Conseil d'Administration est déjà fixée au lundi 25 mars 2019. L'ordre du jour portera sur le vote du Compte Administratif 2018 et le budget prévisionnel 2019. Ces votes doivent avoir lieu avant ceux du Conseil Municipal fixé le 4 avril 2019.

☞ L'ordre du jour étant épuisé, Mme Martine CELAS clôt la séance.